



Solidaires BPCE
votre syndicat à la **CEIDF**
BPCE
www.sudbpce.com
sudceidf@orange.fr

64-68 rue du Dessous des Berges
75013 Paris - 01 70 23 53 40 (38)

NAO 2020

REVENDEICATIONS SERIEUSES CHERCHENT NEGOCIATEURS LOYAUX

Pour 2020, BPCE nous a fait l'aumône avec 0.50% d'augmentation et une enveloppe de 1% de la masse salariale pour les mesures individuelles. Deal rendu possible grâce à la signature de 2 syndicats réformistes.

C'est au tour maintenant de la CEIDF d'engager des négociations sur les salaires.

En raison de notre participation à la grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites, **Sud** ne s'assoira pas à la table des négociations le 24 janvier. Néanmoins, nous transmettons ces revendications écrites à la direction avec la volonté réaffirmée d'un partage équitable des richesses et de l'amélioration des conditions de travail. D'expérience, nous savons que les dirigeants vont servir des arguments réchauffés tels qu'un contexte économique et financier peu favorable, des taux bien trop bas, des coûts salariaux lourds, pour serrer la vis aux salariés.

Faudra-t-il rappeler le résultat net en hausse qui atteint près de 250 M€ en 2019 ? Résultat net qui ne cesse de croître : 198 M€ en 2017, 226 € en 2018.

Au vu de ces chiffres excellents, réalisés dans des conditions de travail difficiles, Sud réclame à la direction un vaste plan de revalorisation des salaires :

- une **prime « Gilet Jaune » de 1000 euros** renouvelée en 2020 avec les mêmes avantages fiscaux consentis qu'en 2019.
- une **augmentation générale des salaires de 2%**
- Hausse du **forfait cadre** de 250 à 350 euros
- **100% du différentiel** entre 2 SAM lors d'une promotion
- Hausse de **20%** de tous les éléments de rémunération contenus dans l'**Accord de Volet social** de 2008 lequel n'a quasi jamais été revalorisé

- la **prise en charge des frais de stationnement**
- la **prise en charge de 50% des cotisations des sur-complémentaires santé**

Les négociations sont également l'occasion de faire connaître nos demandes sur l'emploi et les conditions de travail.

Les départs de l'entreprise doivent être tous compensés par des **embauches dans le réseau comme au siège**. Ces embauches pourraient être l'occasion de créer de nouveaux métiers améliorant la qualité et l'organisation du travail.

Ainsi **Sud** propose la **création de postes de commerciaux nomades à l'instar des DA** dont le nombre doit aussi augmenter, un **back office** pour les pro et les GP, des **animateurs commerciaux spécialisés** dans le prêt immobilier.

La CEIDF doit également tenir ses engagements en recrutant et en maintenant dans l'emploi les salariés RQTH.

Sud considère qu'il est urgent de mettre en place une **politique d'aménagement du temps de travail pour les seniors**, non corrélée au départ en retraite comme c'est le cas actuellement.

Pour améliorer les conditions de travail, **Sud** s'inscrit depuis toujours dans le choix de diminuer le temps de travail : **travailler 32 heures sur 4 jours** permettrait l'embauche et comme de grandes entreprises qui ont fait ce choix, d'afficher une réelle politique de progrès social.

A Paris, le 21/01/2020

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Christine Deldicque - Martine Desaulles -
Patrice Drigny - Olivier Le Saëc - Alexandra Rideau